





## DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

### 2F : Installation d'une piscine hors terre, creusée ou spa ainsi que les enceintes qui y sont rattachées

#### Spécialiste

Nom et prénom du professionnel :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :

#### Autre(s) spécialiste(s)

Nom, prénom du professionnel et titre :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :
Nom, prénom du professionnel et titre :	Adresse (#civique, rue, ville, code postal) :	
Courriel :	N° Téléphone :	N° de permis/licence, le cas échéant :

#### 6 Signature du demandeur

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la demande. Il comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

Date :	Signé à :
--------	-----------

*SIGNATURE DU DEMANDEUR*

## Contenu de la demande de certificat d'autorisation

Les éléments énumérés plus bas le sont uniquement à titre indicatif;  
le *Règlement relatif aux permis et certificats* numéro 2024-498 détermine avec précision  
le contenu obligatoire des demandes de certificat d'autorisation.

### Plan à l'échelle et illustrant :

- ✓ la localisation projetée de la piscine et de ses accessoires (filtre, glissoire, tremplin, plate-forme, etc.) ;
- ✓ la localisation des bâtiments existants ou projetés ;
- ✓ la localisation de la clôture existante ou projetée ainsi que des détails sur la dimension, sur la hauteur, les matériaux et la structure de cette clôture.

### Certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre dans le cas d'une piscine hors-terre.

## Frais d'étude de la demande de certificat d'autorisation

Certificat d'autorisation	50 \$
Les frais d'étude sont payables lors du dépôt de la demande et sont non remboursables; aucune analyse ne sera entreprise avant le paiement de ces frais.	

## CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande à la réception de la Municipalité pendant les heures d'ouverture ou transmettez-la par courriel à [urbanisme@nominique.ca](mailto:urbanisme@nominique.ca)
4. Acquitez les frais d'étude de la demande par téléphone ou en personne à la réception de la Municipalité, soit par chèque, en argent comptant ou avec une carte débit ou carte de crédit.

## NOTES IMPORTANTES

La Municipalité de Nominique se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder la délivrance du certificat d'autorisation. Des informations trompeuses peuvent entraîner l'annulation de votre demande ou invalider votre certificat d'autorisation. Le fait de déposer une demande de certificat d'autorisation ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux.

Il faut prévoir un délai maximal de soixante (60) jours suivant la date de dépôt d'une demande complète pour l'obtention du certificat d'autorisation. Toutefois, si le projet est assujéti à l'approbation d'un PIIA, des délais supplémentaires sont à prévoir.

Description des travaux (suite de la section 4) :